



Déclaration liminaire de la CGT

Les résultats des élections professionnelles dans la Fonction publique confirment un recul significatif de la participation.

Celui-ci est largement imputable aux multiples dysfonctionnements observés, dès le premier jour, dans l'organisation matérielle du scrutin, carences dont les employeurs publics et, au premier chef, le gouvernement, portent l'entière responsabilité. La procédure de vote électronique, mise en place par le ministère pour le CSA du MESR est une confiscation de la démocratie avec un taux de participation minable.

A l'INRAE, de nombreux collègues n'ont pas pu voter à cause d'une procédure bien trop alambiquée. En 2018, le taux de participation était de 30,5%, en 2022, il tombe à 19,2% et ce sont 30000 votants aux élections ministérielles qui ont été perdus.

- ▶ **Nous demandons le retour à un scrutin à l'urne et par correspondance.** Il conviendra de tirer les leçons de l'organisation de ce scrutin 2022 et du choix de confier massivement les opérations de vote à des prestataires privés. Il faudra d'ailleurs que la lumière soit faite sur le coût pour les finances publiques de ces prestations défectueuses.

Malgré tout, aux élections au CSA de l'INRAE, la CGT INRAE renforce sa position en progressant de près de 4%. Cela confirme que les salariés restent mobilisés pour l'augmentation de leurs salaires et la revalorisation de leurs pensions de retraite.

Rappelons que la population refuse à 80% tout allongement de l'âge de départ en retraite alors que la première ministre multiplie les provocations tant elle est impatiente de confirmer que le seul objectif de son gouvernement est de reculer l'âge de départ à la retraite à 65 ans. Les organisations syndicales et de jeunesse ont toutes, sans exception, réaffirmé leur détermination à construire ensemble les mobilisations passant en particulier par une première date de mobilisation unitaire avec grèves et manifestations en janvier si le gouvernement demeurerait arcbouté sur son projet.

- ▶ **La CGT-INRAE s'y associe totalement et appellera les personnels à s'en saisir massivement pour faire capoter ce projet de régression sociale.**

Pour la recherche publique, et particulièrement à l'INRAE, c'est le statut des chargé.es de recherche qui est malmené, notamment avec la mise en place des CDI de mission.

Le conseil scientifique de l'INRAE a lui-même émis un avis extrêmement réservé sur la mise en place des CDI de mission.

- ▶ **Pour sa part, la CGT INRAE demeure totalement hostile à cette forme de contrat qui instaure une forme de précarité à long terme.**

Bien que le second baromètre « qualité de vie au travail » révélerait que les conditions de travail ne se sont pas dégradées, nous constatons que les collègues sont aussi malmenés au plus près de leurs activités quotidiennes et dans leurs conditions de travail.

- ▶ Ainsi, nous vous remettons une pétition et « nous exigeons de la direction générale de l'INRAE qu'elle se donne tous les moyens nécessaires pour pérenniser le **Magneraud** de sorte que l'intégralité du site et l'ensemble de ses activités publiques et privées soient préservées ».
- ▶ De même pour nos collègues, sur le **campus Agro Paris-Saclay**, les conditions bâtementaires et organisationnelles subies par les UMR entravent fortement le travail scientifique. La situation ne s'apparente pas à un ajustement normal après déménagement mais relève de graves dysfonctionnements liés à la construction et au

type de contrat (CREM) qui prive de toutes capacités d'intervention et assujettit les unités à des protocoles de résolution des problèmes inefficaces.

La CGT INRAE demande à la Direction Générale de l'Institut un audit du processus de construction, une prise en compte au plus vite des remontées des personnels, un soutien logistique (ouverture de postes spécifiques dans l'accompagnement à la recherche) **et financier** (prise en charge des travaux rectificatifs, prolongations des doctorants, compensations de contrats).

Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !



Bulletin d'adhésion à retourner
à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,
78210 Saint-Cyr l'École
ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :

Qualité (M. ou Mme) : NOM :

Prénom : Date de naissance :/...../.....

Corps : Grade :

E-mail :